

(2)

1413

DEUXIÈME ANNÉE
1918

L'Action Française

Revue paraissant le 25
de chaque mois

VOLUME II



LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS
IMMEUBLE DE LA SAUVEGARDE
MONTREAL

IMPRIMÉ AU DEVOIR

43, rue Saint-Vincent

MONTREAL

1918

NOTRE FOI

La première de nos forces nationales, c'est la foi. Elle est la plus haute, la plus sûre, la plus féconde de toutes les influences qui façonnent un peuple, celle qui le maintient dans l'exacte notion de ses droits et de ses devoirs et dans l'unité nécessaire de sa vie.

Le peuple canadien-français a eu la bonne fortune de puiser dans le sein de la France, avec le lait de cette mère généreuse, le sang du Christ. Il est né chrétien, et chrétien il est demeuré dans toute la signification catholique et romaine de ce terme. Nous avons visité plusieurs pays. Nous n'en connaissons aucun où l'esprit de foi et les pratiques religieuses surpassent ou même égalent ce que nous voyons, à cet égard, parmi nos populations de langue française. La masse de notre peuple est croyante. Et cette croyance ne s'arrête pas aux confins théoriques de l'esprit incapable de mettre d'accord la logique de sa pensée et le gouvernement de ses actes: elle se traduit dans les faits.

Il n'y a pas encore bien longtemps qu'un de nos évêques, rendant compte au Pape de l'état de son diocèse, pouvait lui dire: "Tous mes diocésains, cette année, ont rempli leur devoir pascal". Pie X, dans un document précieux,¹ nous a laissé ce témoignage "que nous ne le cédon à aucune autre nation quand il s'agit de sauvegarder la

¹ Lettre à S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, 31 mars 1908.

religion des aïeux". Ces paroles ne sont pas un simple éloge d'occasion, une vaine formule de parchemin. Elles s'appuient sur des relations précises faites au Saint-Siège, sur des manifestations habituelles et spontanées de notre foi, sur des œuvres innombrables de piété et de charité où se révèle, dans toute sa bonté loyale et dans toute sa ferveur religieuse, l'âme canadienne.

Nous ne voulons, certes, pas offrir ici au lecteur abusé un tableau sans ombres. La peinture serait trop belle pour être vraie, et nous prétendons bien faire en ces pages œuvre de sincérité. Ça et là, surtout dans les centres urbains, le père du mensonge a jeté sa semence d'erreur et de mort, et la graine maudite a levé. Elle a étouffé, dans quelques esprits, le froment divin. Elle a fait de plusieurs autres des cultures bâtardes, mêlées de bon grain et d'ivraie, et où le naturalisme, avec trop de succès, hélas! dispute à l'esprit catholique le double terrain de la croyance et de la conscience. Bref, notre vie religieuse n'est pas partout intacte. Dans l'ensemble, pourtant, nous osons croire et nous nous permettons d'affirmer que notre christianisme a gardé, en très grande partie, sa vigueur et sa pureté primitives.

* * *

A quelles causes faut-il attribuer ce résultat qui nous honore devant l'Église et devant l'humanité?

Dieu, sans doute; est l'auteur de tout bien. De lui découlent, comme de leur source première, tous les dons créés. Il semble néanmoins que sa droite se soit montrée pour nous particulièrement prodigue. Elle s'est étendue avec amour sur notre berceau, et sur toutes les phases de notre vie nationale. Notre histoire est traversée par un courant surnaturel très intense, qui la pénètre en tous

ses domaines, et où éclatent singulièrement la présence et la providence divine.

C'est déjà un effet remarquable de cette providence que l'institution domestique et l'organisation ecclésiastique aient résisté, chez nous, à tous les assauts, et survécu à tous les changements.

Nous n'exalterons jamais assez l'importance religieuse de la famille. Et avec combien de raison les reconstructeurs de la France catholique mettent à la base de leur travail la réfection de la famille française! Si la foi, en fondant la moralité et en cimentant l'union des cœurs, consolide le foyer, d'autre part l'ordre moral qui règne au foyer assure dans les générations nouvelles le respect de Dieu et de sa loi. Il y a, entre la religion et la famille, des rapports de causalité réciproque. Nos familles canadiennes, par la force de leurs traditions, ont gardé comme un trésor le dépôt de leurs croyances. Et le cœur de nos mères a été l'écrin très sûr où ce dépôt s'est conservé et transmis fidèlement jusqu'à nous.

Cette influence intime et sacrée tient elle-même à une influence plus large de laquelle elle relève. Ce que la mère est dans la famille, le prêtre l'est dans la paroisse, l'évêque dans le diocèse. Grâce au zèle et au courage de notre clergé, rien n'a manqué, dans l'organisation ecclésiastique canadienne, de ce qui attache les fidèles à l'Église du Christ, et de ce qui fixe leur esprit dans l'unité et la stabilité du symbole. Il y aurait de belles pages à écrire sur le curé canadien, semeur de vérités, directeur d'âmes, fondateur de paroisses, collaborateur d'œuvres sociales et agricoles. Nos paroisses ont joué, dans les vicissitudes à travers lesquelles nous sommes passés, un rôle prépondérant. Elles ont rivé le colon au sol, le croyant à la foi ancestrale, l'homme du présent aux institutions du passé. Elles ont été le

centre d'action d'où l'instruction profane et les doctrines religieuses ont rayonné sur nos enfants et sur notre jeunesse. Nos écoles sont nées, comme nos églises, du dévouement et de l'initiative de nos évêques et de nos prêtres, et la plupart de nos collèges n'ont été eux-mêmes, à l'origine, que des écoles paroissiales transformées.

Entre les causes qui ont contribué au maintien de la foi dans notre pays, nos maisons enseignantes d'hommes et de femmes occupent un rang d'honneur. L'éducation donnée par ces maisons, en s'inspirant de la pensée chrétienne, a formé des esprits et des cœurs chrétiens. C'est au pied de la croix suspendue à l'humble muraille que maîtres et maîtresses ont dressé leur tribune, et c'est en invoquant chaque jour la Sagesse incréée qu'ils ont livré le secret de leur propre savoir. La foi ne se nourrit pas seulement de la substance des dogmes. Elle s'alimente à tous les foyers d'où émane quelque rayon divin. Un enseignement religieux de matières non religieuses fortifie, plus qu'on ne saurait croire, l'enseignement direct de la religion. Nos éducateurs de toutes les époques l'ont compris, et c'est, dans une forte mesure, à leur sens éclairé et à leurs méthodes fécondes que nous devons l'intégrité de nos croyances.

J'ajouterai ce que j'ai écrit ailleurs: que la langue française, dans l'Amérique du Nord s'est vue investie d'une très haute mission, celle d'annoncer et de propager l'Évangile, et qu'elle a été pour nous, sous le régime anglais, et dans les conditions nouvelles créées par l'immigration anglaise et les infiltrations protestantes, un moyen efficace de préservation et de résistance.

* * *

Cet aperçu de notre foi, et des causes qui l'ont conservée, pourrait paraître trompeur, si nous ne mettions en

regard un autre exposé, celui des dangers dont nos croyances et nos pratiques religieuses sont environnées.

Nous ne parlons pas des dangers que chacun porte en soi, et qui escortent la nature humaine sur tous les chemins de la vie. La paresse de l'esprit, l'ignorance crasse, la passion gênée par le joug des dogmes et par l'entrave de la morale, constituent partout des écueils où la religion d'une âme molle et vacillante peut sombrer. Les rivages de l'histoire sont couverts des débris de pareils naufrages.

Il y a d'autres périls plus propres à un pays ou à une époque, et contre lesquels il importe souverainement de se tenir en garde.

Les progrès de l'imprimerie et l'instinct frondeur et libertaire de l'esprit moderne ont ouvert sur le monde toutes les écluses de l'erreur. Des millions de livres français nous apportent, avec l'or pur de l'orthodoxie catholique, l'alliage, les scories, et la fange de la libre pensée. D'un autre côté, la presse anglaise charrie dans ses flots et dépose quotidiennement à nos portes tout ce que l'utilitarisme anglo-saxon et le matérialisme américain peuvent offrir de plus contraire aux saines doctrines morales et religieuses. Le regard de nos hommes publics, de nos professionnels et de nos lettrés, subit presque partout l'obsession du faux et la fascination du mal. L'athéisme compte quelques adeptes dans nos classes sociales les plus cultivées.

L'école neutre, si florissante dans nos provinces de langue anglaise, guette l'esprit de l'enfant au sortir même du berceau. Et, malgré les soins et l'active vigilance de l'Église, il arrive en certains milieux que de jeunes franco-canadiens reçoivent des leçons de la bouche d'instituteurs hérétiques ou incroyants. Qui ne voit que c'est un malheur ? De ces milieux mixtes souffle un vent d'hostilité

véritable, ou du moins de religiosité captieuse, et de froideur sectaire. Et ce souffle empoisonné sème et développe dans quelques âmes croyantes des germes de doute, de désaffection et d'indifférence.

Les groupements politiques, les relations d'affaires, les rapports de société et d'urbanité, mettent, chez nous, en contact des hommes que la question religieuse divise. Division souvent éphémère. Peu à peu, sous l'influence de l'intérêt, les principes se relâchent, les convictions s'ébranlent. Le libéralisme fait son œuvre. Et l'on en vient à se persuader que, si les esprits peuvent s'entendre sur le terrain économique et social, la même entente pourrait fort bien s'opérer sur le terrain de la religion. On abaisse, lorsqu'on ne les supprime pas, les barrières de la foi; et, par une sorte de libre échange dogmatique, on s'efforce de faire passer en axiome que toutes les religions sont bonnes, que toutes les morales nous offrent des règles de vie suffisantes. Dès lors, l'intelligence n'a plus à se mettre en peine de ce que dicte l'Église. La loi humaine n'a plus à s'embarrasser de ce que la loi divine prescrit. Et rien, non plus, ne s'oppose à ce que des personnes de confessions différentes unissent conjugalement leurs destinées, ou se donnent la main dans des cercles de bienveillance et de protection mutuelle. De là les unions ouvrières neutres, si pleines de risques pour la vraie foi et les intérêts catholiques, et vues d'un si mauvais œil par l'autorité religieuse. Ce sont les serres chaudes du socialisme canadien.

L'esprit du mal va plus loin. Il organise des sociétés basées sur un secret qui couvre les pires desseins, et où se trament dans l'ombre le suicide des âmes et la ruine des croyances. Ces convents fonctionnent à l'aise dans l'Europe déchristianisée. Nous ne sommes pas à l'abri de leur

audace et de leurs entreprises. Des faits notoires ont prouvé que l'impiété la plus militante avait osé, parmi nous, creuser sa tranchée et installer ses batteries. Trop de gloires morales et d'œuvres salutaires ont marqué la vie historique du Canada français pour que notre situation n'excite pas les haines et la jalousie de l'enfer.

Nous avons donc bien des raisons de craindre.

Nous avons aussi de très justes et de très nombreux motifs d'espérer.

* * *

Le premier de ces motifs, c'est notre foi elle-même par laquelle nous sommes établis au centre de la vérité comme dans une forteresse, et qui nous assure, avec la force de Dieu, toutes les ressources de la grâce et toute la fécondité de l'organisation catholique. Notre catholicisme, nous l'avons reconnu plus haut, n'est pas parfait, ni partout en pleine sûreté. Mais il se développe sur plus d'un point, et il élève et solidifie ses remparts.

Nos manuels et nos programmes de philosophie s'améliorent.

Nos cours théologiques se font plus amples, plus sérieux, et arment plus vigoureusement l'esprit de nos lévites. Dans nos collèges et nos universités, les études apologétiques prennent une plus large place. Elles fouillent plus soigneusement la pensée humaine, celle qui doute, celle qui erre, celle qui s'éloigne de Dieu et celle qui tend vers Dieu, et elles s'adaptent davantage aux besoins du temps. Des sociétés littéraires surgissent, où les curiosités du talent s'éveillent, et où l'attention se porte sur les plus graves problèmes pour en chercher et en découvrir la solution la plus conforme aux enseignements chrétiens et à la droite raison.

Ce travail, au surplus, s'accomplit sous l'influence d'une piété plus vive; et la piété n'est-elle pas l'une des meilleures sauvegardes et l'une des plus puissantes inspiratrices de la foi? Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en constatant avec quel élan notre jeunesse court à la table sainte, quel édifiant spectacle donnent plusieurs groupes paroissiaux d'ouvriers, quel regain de sens moral et même d'activité religieuse l'on remarque chez quelques-uns de nos hommes publics, quels progrès ont été faits par la vertu de tempérance, avec quelle touchante unanimité des paroisses, des professions, des associations se consacrent au Sacré-Cœur et se rangent sous son étendard. Ce sont là des faits connus, et qui se passent sous nos yeux. Et il semble que l'on puisse y trouver de quoi tempérer nos craintes, et de quoi affermir notre confiance.

Cette confiance s'augmente encore de l'essor que prend parmi nous la presse catholique, de l'influence croissante de l'action sociale chrétienne, du courage avec lequel plus de Canadiens savent se dégager de l'étreinte des partis, et aussi, nous sommes fiers de le dire, du réveil patriotique remarquable dont l'on est témoin en divers milieux. Il existe, entre la religion et nos questions de langues et de races, des rapports si étroits que notre foi religieuse, on ne peut trop le répéter, tire une grande force de notre foi nationale. Ce que la langue française a fait pour nous, à ce point de vue, dans le passé, elle le fera, si nous le voulons, dans l'avenir.

Notre peuple est bon et fidèle, fidèle à Dieu, fidèle à l'Église, fidèle à ses traditions. Et, si du sein de la foule montent parfois des murmures, ces voix sont bientôt couvertes par des paroles de respect et par des accents de loyauté. Dans toutes les périodes de crise, les Canadiens français se sont ralliés autour de leurs pasteurs,

et ils ont pris conseil de leur sagesse et de leur dévouement. L'accès de phobie maligne et de haine fanatique dont beaucoup de nos frères sont victimes, va joindre par des liens plus forts notre nationalité et notre religion. Prêtres et laïques s'unissent. Nous tournons respectueusement vers le Pape des regards avides de justice, et Dieu ne peut que bénir cette confiance toute filiale.

Puissions-nous, par la grâce du ciel, guérir tout à fait de la maladie du snobisme ! On appelle de ce mot une admiration sotte et aveugle pour les idées et les mœurs du jour. Les esprits superficiels croient s'honorer en suivant le courant. L'Europe est remplie de docteurs et de scribes qui se font une gloire d'évoquer à leur tribunal l'Église et ses ministres. La mode anticléricale jouit là-bas d'une grande vogue. Ce serait une honte et une ingratitude de l'implanter parmi nous. Respectons tous les membres de la hiérarchie. Respectons et vénérons le chef suprême de cette grande société à laquelle nous appartenons par le baptême, et qui tient en ses mains le salut du monde.

Défions-nous des sapeurs de dogmes, et des prêcheurs de nouveautés. Fermons nos portes aux marchands d'orviétan. Il faut savoir choisir les ouvrages que l'on lit, et les hommes que l'on écoute. Le bruit n'est pas le bien. La réclame n'est pas la renommée. Il y a des noms qui brillent et s'évanouissent comme des météores. Il y a des théories, des philosophies, des formes intellectuelles, qui font irruption dans le domaine des lettres, et dont s'en goue la crédulité publique. Allez au fond de ces œuvres nées d'une science douteuse, ou d'une ambitieuse témérité. Vous y trouverez de la hardiesse, de la subtilité, de l'ingéniosité. Des pages vivantes et pleines d'intérêt passeront sous vos yeux. Vous chercherez en vain, dans ces créations, les preuves lumineuses qui sont la marque du vrai,

et la forte substance qui seule peut nourrir les esprits. Nous avons nos maîtres reconnus par la foi des siècles: restons à leur école. C'est ce que font tant de jeunes gens penchés avec amour sur les livres d'histoire, de littérature, de sociologie, que leur désigne la clairvoyance de leurs directeurs; et ce commun effort de la jeunesse catholique canadienne fait augurer partout de très grands fruits.

L'on espère également beaucoup de l'organisation catholique ouvrière inaugurée en quelques endroits, et dont les cadres, élargis et fortifiés, pourront sauver du péril toute une classe d'hommes menacés chez nous, comme ailleurs, par les pires desseins et par les idées les plus subversives.

* * *

J'arrête ici cet examen de notre bilan religieux.

Nous devons au ciel de justes actions de grâces. Nous sommes un peuple privilégié. En face de tant de ruines amoncelées dans tous les pays, notre catholicisme demeure. Il a ses ennemis qui lui ont porté des coups, qui lui ont même fait des brèches, et qui lui préparent vraisemblablement de plus rudes assauts. Il a aussi ses défenseurs. Le Christ et nos saints patrons, le Pape et nos chefs religieux, voilà ceux de qui nous devons attendre la lumière et le secours.

Mettons en eux tout notre espoir. Ils nous apprendront, et à bien penser, et à bien vivre. Et les pratiques d'une vie honnête établie au dedans de nous et dans le régime de nos familles, les traditions chrétiennes maintenues ou restaurées, les vertus privées et la prière publique, rempareront notre foi des plus solides garanties.

La cité où Dieu veille, et où il aposte ses anges, est bien gardée.

L.-A. PÂQUET, *ptre.*

UNE LETTRE DE MME FREELAND

A la suite de l'article publié dans l'*Action française* de novembre, Mme Anthony Freeland, la noble veuve de l'ancien commissaire des écoles d'Ottawa, a bien voulu écrire au chef du secrétariat de la Ligue des Droits du français la lettre suivante:

Dear Sir :—

In acknowledging your kind favor of the 1st inst, which through some delay only reached me to-day, I find words wholly inadequate to give proper expression to my feelings of keenest appreciation and gratitude, for the sentiments of touching remembrance and lasting regard contained therein in your references to my dear late lamented husband, and his humble efforts in that fight for Justice and Right which he so ardently desired to see brought to a triumphant culmination.

The accompanying booklets L'Action française with portrait and eloquent personal tribute from the brilliant pen of his sincerely esteemed friend and co-worker, Mr. Samuel Genest, I wish to specially thank you for.

The unstinted and generous praise given his departed confrère and adjutant, shows the unselfishness, the nobility of character of the man who penned the lines and for me is a precious souvenir which I will dearly prize.

"To live in hearts we leave behind is not to die".

This is the loving tribute being paid my dear husband's memory by the French people.

To you personally, and also the Directors of La Ligue des Droits du français I wish to tender my sincere thanks, and

Believe me

Ever gratefully,

ELEONOR R. FREELAND.

SUR LE FRONT ONTARIEN

Résumons, en traits rapides, les derniers faits publics.

On trouvera, à la *Partie documentaire*, l'extrait du *Globe* donnant les conditions que le gouvernement ontarien paraît vouloir mettre désormais à la concession des terres publiques dans la province. D'après le texte du *Globe*, la nouvelle ordonnance viserait, de façon toute particulière, les colons canadiens français et aurait pour objet précis de les contraindre à subir le règlement XVII.

Nous enregistrons aujourd'hui cette pièce qui appartient au public. Nous noterons, au fur et à mesure qu'ils se produiront, les incidents qui pourraient en découler. D'après l'interprétation qu'en donnent certaines feuilles anglaises, cette manœuvre s'apparenterait aux pires qu'on ait jamais tentées contre les droits naturels d'une minorité. Nous aurons nécessairement l'occasion d'y revenir.

En feuilletant l'*Action française* de l'an dernier, nos lecteurs retrouveront le texte des deux lois que le gouvernement ontarien a fait adopter, après la décision du Conseil privé qui proclamait inconstitutionnelle la loi substituant à la commission scolaire catholique élue d'Ottawa une commission nommée. L'une des lois nouvelles prévoyait la nomination éventuelle d'une autre commission gouvernementale, ses auteurs croyant avoir tourné les obstacles signalés par le Conseil privé; l'autre prétendait obvier aux conséquences financières de la décision du Conseil privé. Elle mettait à la charge de la commission élue toutes les dépenses faites et les dettes contractées par la commission nommée, libérait de toute responsabilité envers la commis-

sion élue les membres de la commission nommée et les banques avec lesquelles ils avaient transigé, stipulait que les uns et les autres pourraient, dans les procès alors en cours ou qui pourraient être intentés à l'avenir, réclamer le bénéfice de la législation nouvelle. Dans le préambule de cette dernière loi, on invoquait même expressément, pour en justifier l'adoption, l'existence de certains procès que la législature prétendait trancher d'autorité: "... and whereas, disait-on, *the Board has commenced actions against the Quebec Bank, the Bank of Ottawa and the Commissionners to recover the monies so disbursed as aforesaid and has refused to assume the said liability to the Bank of Ottawa and it is desirable to declare the rights of the parties; Wherefore His Majesty... enacts as follows...* (Voir l'Action française d'avril 1917).

La commission scolaire élue d'Ottawa a demandé au gouvernement fédéral le désaveu des deux lois, et l'une et l'autre ont été portées devant les tribunaux de l'Ontario. Pour la première, le gouvernement a demandé, en dehors de tout litige particulier, une sorte de consultation de la cour suprême de la province, division d'appel. Celle-ci a déclaré la loi constitutionnelle; la commission scolaire d'Ottawa porte tout droit au Conseil privé cette décision. La deuxième loi a été naturellement invoquée dans les procès qu'elle était destinée à régler. M. le juge Clute l'a écartée et a donné substantiellement raison à la commission élue contre les banques et les membres de la commission nommée. Le gouvernement ontarien portera la décision de M. Clute devant l'un des tribunaux d'appel de la province. C'est probablement une nouvelle course au Conseil privé qui commence

Voilà où l'on en est au point de vue judiciaire. Il faudrait noter, dans un autre domaine et comme un incident

dont la portée peut être considérable, la visite aux écoles d'Ottawa de M. François Veillot. M. Veillot a pu recueillir sur place l'écho des dernières luttes. Il en a été vivement ému et il a laissé voir qu'il saurait parler en Europe des choses dont il apprenait ainsi le détail.

Le jour où elle sera bien connue, la résistance des Canadiens-français de l'Ontario prendra place dans l'admiration des hommes de cœur à côté de celle des Polonais de la Silésie.

OMER HÉROUX.

LA VIE NOUVELLE

Une nouvelle revue, spécialement consacrée aux questions religieuses et sociales, paraîtra le 1er février. Nous pouvons tout de suite, non seulement lui souhaiter, mais lui prédire un succès considérable. Car elle naît à la villa Saint-Martin, comme organe de l'œuvre de retraites fermées, et celle-ci lui a déjà préparé un champ d'action et des collaborateurs.

La Vie nouvelle sera dirigée par le R. P. Joseph-Papin Archambault, S.J., et c'est un autre gage de succès. Tous ceux qui suivent d'un peu près le mouvement des idées au pays connaissent le talent du P. Archambault, son sens profond des choses et des besoins du pays, ainsi que son inlassable ténacité.

Le prix de l'abonnement à *la Vie nouvelle* est d'une piastre par année. On peut adresser les abonnements et faire les remises à l'ordre du P. Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, comté de Laval.

L'ÉVEIL NÉCESSAIRE

Près de moi dans le tramway deux femmes causaient. L'une d'elles annonça la naissance survenue chez sa voisine d'un nouveau rejeton, et elle en fit ce triste commentaire. "C'est bien d'avaler, elle en avait assez !"

Il y a trois ou quatre ans, la phrase me fût passée par dessus la tête sans m'affecter le moindrement, et peut-être même en ai-je prononcé alors dans mon insouciance de toute jeune fille, d'identique ou à peu près.

Mais, comme tant d'autres, aujourd'hui je me suis éveillée à des idées nationales; après avoir subi quelque saine influence, j'ai senti plus vivement un bon matin que je n'étais pas uniquement une petite personne intéressante qui s'appelait mademoiselle une telle, mais que j'appartenais à une collectivité; et que, puisque j'étais d'une race particulière, je me devais de faire ma part pour son perfectionnement ou son enrichissement. Hélas! une part est parfois bien petite! Sans doute cependant faut-il compter pour quelque chose de vibrer maintenant à la plus petite pointe qui touche la question sacrée; c'est déjà quelque chose de ne pas pouvoir entendre sans chagrin, et sans envie de prêcher, une phrase comme celle de ma voisine de tramway, une phrase qui n'a en somme que peu de portée, et n'empêche personne d'accomplir son devoir; c'est déjà quelque chose de se sentir captivée, obsédée, empoignée par les problèmes de race, de se sentir le désir de faire soi-même en ce sens du bien et un peu d'apostat, ne serait-ce qu'une miette.

Et, c'est peut-être quelque chose encore de souhaiter ardemment que cet éveil qui s'est produit en moi, se pro-

duise chez toutes mes soeurs les jeunes filles qui vont chaque jour leur petit bonhomme de chemin, les yeux fixés vers quelque plaisir ou quelque bonheur qui ne se rapporte qu'à elles-mêmes.

Elles sont insouciantes, inconséquentes, légères, pensez-vous. Elles ne sont tout cela que parce qu'elles dorment, elles aussi. Il faut de la culture à toute semence, et la semence bien souvent n'est même pas en elles ! Elles sont bonnes, sensibles, dévouées et généreuses instinctivement. Pourtant, quoique dans toute la force des juvéniles enthousiasmes, beaucoup auraient pensé comme ma voisine de tramway, devant la même situation: "c'est bien d'avaler, elle en avait assez."

Personne, voyez-vous, ne les a poussées pour leur faire songer qu'elles devaient avoir des devoirs en dehors de leur cercle familial, qu'elles devaient élargir leur ambition de bonheur et de prospérité, ne pas l'appliquer uniquement à leur vocation, mais l'agrandir en y associant des idées et des intérêts de race; qu'elles ont l'obligation d'être au courant des luttes de tous les jours, qu'elles ont un morceau d'action à s'y tailler.

Il y a tant d'intelligences perdues pour la vie nationale, parce que l'élan manque, l'élan qui les sortirait de l'égoïsme inconscient qui les tient en dehors. Il y a tant de pensées que l'on ne prend pas la peine de cultiver !

Combien de jeunes filles au seuil du mariage pensent qu'elles auront à élever des enfants, et plus, des enfants canadiens ? Combien plutôt se contentent d'espérer en des rêveries vagues, un bonheur plus vague encore, sans consulter leur petite expérience, pour juger que le bonheur en ce bas monde n'est qu'un mince coin bleu entre vingt nuages !

Et combien de mamans, qui, ayant à surveiller l'esprit qui s'ouvre chez leurs enfants dont la douzaine d'années a sonné, laissent le soin complet de leur développement à leurs

instituteurs, ne se préoccupant pas d'aider à se former leur conscience nationale, de leur faire apprécier que lorsqu'on est Canadien, il est essentiel et honorable de l'être pleinement, et qu'il est important de grandir en sagesse pour être un homme de plus dans la valeur de sa race ! Combien de mères et de pères préfèrent plutôt, pour la prétendue supériorité pratique de leur instruction, sous le prétexte de les mettre au courant de certaine langue vivante, les exposer à subir des influences qui leur seront néfastes, et qui nuiront à leur entière et parfaite culture canadienne-française !

Nous sommes entourés de dangers ; l'anglicisation partielle, l'américanisme guettent les enfants de chez nous, si nous ne les tenons pas bien serrés par le cou ! si nous ne trouvons pas le tour de tant murmurer d'histoire du pays à leur oreille, qu'elle devienne leur souci et leur orgueil !

C'est à nous les femmes et les jeunes filles, bien tendrement, de les tenir ainsi. C'est à nous qu'il appartient d'être constamment en éveil, puisque tant d'efforts s'imposent, et que la nécessité est si pressante et si sérieuse de répandre à profusion le bon grain qui fera germer un patriotisme plus réel, mieux éclairé et plus conscient.

C'est à nous de mesurer combien ils sont précieux ces petits êtres et que jamais il n'y en aura assez, jamais !

Il doit être fini le temps où l'on entendait dire devant le corbillard blanc qui passait : "Il est bien heureux. C'est un petit ange de plus au ciel".

Que ceux qu'absolument le bon Dieu voudra nous prendre, deviennent des anges et prient pour nous ! mais disputons âprement toutes les vies à la grande faucheuse ; il ne manque pas d'anges au paradis, et à nous, il faut des hommes !

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DU MANITOBA

M. Noël Bernier, du comité de presse de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, nous adresse, sur notre demande l'article suivant :

L'*Action française* a demandé à l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba un article "sur son œuvre, sur ce qu'elle a fait, sur ce qu'elle se propose de faire". Nous nous empressons, monsieur le Directeur, de répondre à cette fraternelle invitation. Il nous est utile de renseigner nos compatriotes sur notre labeur, et c'est toujours un vif plaisir pour nous que de prendre contact avec la grande famille canadienne-française de la province de Québec.

L'œuvre de notre Association est une œuvre de Résistance et de Préservation nationale: résistance contre tout empiètement actuel sur notre droit à l'enseignement du français; préservation nationale, par la mise en valeur, au sein de la minorité, de toutes les forces nécessaires à notre vie quotidienne d'abord, et, ensuite, à notre légitime développement dans l'avenir.

Nous n'avons pas mis notre Association debout en un seul jour; elle procéda de nombreuses réunions préliminaires et fut comme la cristallisation d'énergies qui s'étaient rapprochées au moment du danger.

Lorsque, en février 1916, la minorité apprit que le cabinet Norris avait décidé d'amender l'Acte des Écoles publiques, les Canadiens français de Saint-Boniface et

de Winnipeg tinrent immédiatement une assemblée pour se concerter; la situation était grave, mais encore imprécise, malgré de longs mois de menaces dans la presse anglaise, malgré des discours officiels toujours de plus en plus inquiétants, malgré plusieurs semaines d'une session fiévreuse de notre législature. A cette assemblée, tenue à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface, on nomma un *Comité de Vigilance*. Comme son nom l'indiquait, ce comité devait surveiller les projets de loi de la Chambre. Au bout de quelques jours, le ministre d'Éducation abattit ses cartes: le gouvernement avait résolu d'abolir l'enseignement bilingue.

Le Comité de Vigilance convoqua alors la population française de la province à des assises générales. Cette réunion eut lieu le 25 février au collège de Saint-Boniface. Ce fut une noble assemblée; on protesta avec vigueur contre l'acte arbitraire du gouvernement et l'on décida sans hésitation que les enfants canadiens français continueraient d'apprendre leur langue maternelle. A l'issue des discours, l'auditoire pria le *Comité de Vigilance* de se constituer en comité permanent, avec mission d'aviser aux moyens d'enrayer autant que possible les effets pernicieux de la loi nouvelle. Cette loi, elle faisait du reste son chemin dans la législature, malgré les efforts de nos députés français, et fut bientôt votée en dernière lecture. Nous avons le carcan au cou.

Après quelque temps de réflexion, de consultations, d'études, le *comité* dont nous avons parlé plus haut, muni déjà de dossiers précieux, se mit définitivement à l'œuvre: il prit le nom d'Association d'Éducation des Canadiens-français du Manitoba, se fit des règlements et se choisit ses officiers: patron, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface; président, l'honorable juge Prendergast;

second vice-président, l'honorable juge Prud'homme; exécutif, douze de nos citoyens, recrutés avec soin.

A la fin de juin, la nouvelle société organisa un congrès national à Saint-Boniface. Dans ces séances, qui durèrent deux jours entiers, les paroisses firent connaître leur situation particulière et donnèrent leur adhésion à l'organisme d'ensemble dont l'Association avait déjà jeté les bases. Les délégués retournèrent dans leurs localités avec une direction sur la manière de faire que réclamaient les circonstances. Pendant le reste de l'été, l'Association étendit sur nos centres français — tel un réseau serré — un système complet de cercles locaux; dans cette battue générale du territoire, ses orateurs furent accueillis partout avec la plus grande cordialité.

L'Association d'Éducation a d'ores et déjà accompli parmi nous une œuvre considérable: elle a sauvé jusqu'à présent la Cause qui l'avait fait surgir, elle a contribué à nous grouper davantage, elle nous a donné une orientation précise, à la fois ferme et prudente, qui sera notre salut. Pour le moment il faut pourvoir au maintien de l'école; plus tard la minorité se réserve d'engager, l'occasion se présentant, toutes les batailles judiciaires ou constitutionnelles que ses chefs jugeront opportunes. Notre protestation est là, permanente; nos ennemis le savent, nous verrons.

L'exécutif de l'Association se réunit régulièrement deux fois par mois. A chaque séance, il y a une volumineuse correspondance à examiner; le lendemain, le secrétaire adresse à tous les points de la province les directions, les conseils, les renseignements qu'on a sollicités; quelquefois il envoie aussi de l'argent, car si notre société n'a pas demandé de secours à l'extérieur, elle a néanmoins tendu la main aux familles canadiennes de notre province. Avec

des fonds qu'elle obtient par un mode uniforme de perceptions, elle pourvoit à certaines urgences locales, et, surtout, elle entend se mettre en état de faire face aux éventualités de l'avenir. Une bataille comme celle que nous livrons peut vite prendre un caractère aigu.

Pour l'instant, l'appoint pécuniaire que nous apportons à la cause de l'enseignement revêt surtout les trois formes suivantes :

1° Nous subventionnons quelques écoles du soir dans des régions où les nôtres, en minorité absolue, n'ont que ce seul moyen de conserver la connaissance du français dans leurs foyers.

2° Nous aidons à la fondation d'écoles privées dans certains districts où la participation aux octrois publics est devenue impossible à moins d'abandonner toute dignité. Ceux de nos compatriotes qui se sont vus ainsi dans l'obligation de fonder des écoles privées paient donc double taxe; notre société ne fait que s'honorer en leur donnant son appui.

3° Afin de rendre accessible à un plus grand nombre la carrière de l'enseignement, et de contribuer à maintenir la supériorité de notre corps enseignant, nous aidons les instituteurs et institutrices qui ont besoin de nous pour solder leurs frais d'école normale: honoraires d'entrée, diplômes, livres... Ce caractère de notre œuvre prend des proportions considérables.

Et le côté politique de la question, dites-vous? Notre société observe une grande discrétion à ce sujet. Elle ne méconnaît point le facteur inévitable de la politique; mais, au sein de notre exécutif, on entretient volontiers cette pensée que l'influence de l'Association sur la politique doit, pour être efficace, se contenter d'être réflexe; que, souvent, on gagne par l'exemple et par le rayonnement plus qu'on ne pourrait gagner par une intervention directe; que

notre société pourra, par la tenue assidûment patriotique de ses chefs et par leur conception élevée de la chose publique, développer de plus en plus chez nous une ambiance de probité, de dévouement et de courage qui ne tardera pas à agir heureusement sur la qualité des candidatures électorales. Au reste, on peut sans flatterie faire ici l'éloge de nos Canadiens français; ils ont adopté devant les lois d'abolition de 1916 la ligne de conduite qui s'imposait; ils ont été fermes sans fanfaronnade, ils ont été prudents sans pusillanimité. Ayons confiance. En 1890, nous n'étions comme nombre que le tiers de ce que nous sommes aujourd'hui; or nous sommes encore debout. — Nous sommes encore debout, décidés de vivre, conscients de la place légitime qui nous appartient sur le sol de notre pays.

La population française du Manitoba ! ceux qui la connaissent bien et se penchent quotidiennement sur les problèmes de son avenir ont pleine confiance en elle. Nos *gens* sont à leur devoir. Vous avez vu souvent le travail des ruches : les abeilles, disciplinées, industrieuses, inlassables, construisent leurs alvéoles et les remplissent de miel. La tempête s'abat quelquefois sur les ruches, mais rien n'émeut les diligentes abeilles; elles vont butinant toujours, sans se laisser distraire ou déconcerter par tout ce qu'elles entendent et voient s'agiter autour de leur demeure. C'est à cela que ressemble notre population française du Manitoba; — au moins c'est l'idée que veulent s'en faire ceux qui l'aiment, qui songent à son avenir, qui suivent sa vie de tous les jours et cherchent à l'aider en ses âpres chemins.

NOËL BERNIER.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Le système Lewis Le français dans la province de Québec, l'anglais dans toutes les autres provinces: tel est, en deux mots, le système que préconisait l'autre jour, un Westmountais qui n'en est pas à sa première gaffe, Lansing Lewis.

Et d'abord ce brave homme devrait bien réfléchir un peu à ce qu'il dit, car si le français doit tenir dans le Québec la place qu'on exige pour l'anglais dans le reste du Canada, que va devenir sa petite ville à lui, la ville qui veut chasser de ses murs le nouveau député de Brome parce qu'il a eu l'audace de rouler aux dernières élections un lieutenant-colonel unioniste dont ne voulaient pas les légitimes électeurs du comté?

Elle deviendra évidemment uniquement française. Ses habitants parleront tous français, son commerce se fera en français, ses écoles enseigneront le français, ses électeurs n'éliront que des échevins et des députés français, etc, etc. Vraiment, y songez-vous, M. Lewis? y songez-vous? Voudriez-vous allumer sur les collines de votre ville cette flamme d'incendie dont parlait avec tant d'autorité, au congrès de la défunte Bonne Entente, l'éloquent évêque auxiliaire de Montréal?

Le Canada doit être bilingue Il y a d'ailleurs, dans le système Lewis, un inconvénient plus grave encore. Le français dans le Québec, l'anglais dans le reste du Canada: c'est priver nos compatriotes des autres provinces d'un droit que leur garantit la constitution du pays, c'est traiter notre charte en chiffon de papier afin de dénationaliser plus sûrement des milliers d'hommes. *Kaiserisme* que tout cela! Le Canada ne doit être ni exclusivement anglais, ni exclusivement français. Il doit être bilingue, et dans toute l'étendue du pays. *Sic voluerè patres*. Et les déclarations de nos petits officiers de Saverne n'y changeront rien.

La Belgique en cause Mais c'est pour le bien du pays, objecte celui de Westmount. Voyez donc la Belgique! — Eh bien! qu'est-ce qu'elle a, la Belgique? Nous l'avons vue et regardée, avant que M. Lewis ne nous le conseille, et probablement plus longtemps et mieux que lui. Nous avons vécu sur son sol hospita-

lier, visité ses industries, étudié ses œuvres, fréquenté ses habitants. Qu'il y ait eu, dans ce petit pays ardent, des luttes, nous ne le nions pas; mais quel pays n'en a point? Ni la France ni l'Angleterre n'ont, que je sache, deux langues officielles. Les luttes et les bagarres en sont-elles absentes? y sont-elles rares?

Le bilinguisme d'un pays peut avoir ses inconvénients. Il a aussi ses avantages. La Belgique s'en est aperçue dans ses relations commerciales avec l'Allemagne, la France et la Hollande. Le Canada lui-même en a fait souvent l'expérience. Et ce serait certes mal choisir son temps pour le nier que celui où, d'une part les États-Unis réclament, à hauts salaires, nos bilinguistes, et de l'autre une catastrophe sans pareil se produit à Halifax par le fait d'un "unilingue". Ne fermons pas les yeux à l'évidence.

Le problème canadien

D'ailleurs la question ne se pose pas chez nous sous cet angle. Il ne s'agit pas de savoir s'il est plus avantageux pour un pays de parler deux langues plutôt qu'une, mais bien si, en fait, deux langues ou une seule ont le droit d'exister, ont le droit d'être officielles. Poser ainsi la question, dans son vrai jour, n'est-ce pas la résoudre pour tout esprit au courant des lois qui nous régissent!

En théorie, oui; en pratique, non. Et ici je ne parle pas seulement de ceux de l'autre race, j'ai aussi en vue les nôtres. Combien qui sont conscients de leurs droits et cependant les laissent périr par insouciance ou même fausse honte. Si on ne nous les niait pas, si on n'essayait pas de les entamer, cet abandon de notre part ne serait qu'un manque de fierté; dans les circonstances actuelles, c'est une vraie trahison.

Réaction salutaire

Heureusement les coups de cravache et les insultes ont fini par réchauffer les tièdes et réveiller les endormis. Le geste du commis de la maison Lowney refusant le prix de faveur habituel à un client d'une maison de gros, parce qu'il était canadien-français, a sans doute dépassé le but prévu. Combien n'en avons-nous pas rencontré le lendemain qui disaient: "Ah! ils veulent nous traiter ainsi; eh bien! soit, ils vont s'apercevoir que nous sommes un peu là!" Et l'acte suivait les paroles. En voici un qui entre dans une pharmacie et demande de la pâte à dents. Il examine le tube qu'on lui offre, puis le remet vivement au commis: "Merci, dit-il, je ne veux rien qui vienne de Toronto!" Un autre, directeur d'un

journal dans une ville industrielle du bas du fleuve, notifie une compagnie ontarienne qu'il cesse d'acheter chez elle son encre d'imprimerie et lui donne comme raison, "la guerre injuste, déloyale et lâche que les Anglais de l'Ontario font à leurs coprovinciaux canadiens-français."

Cette attitude tend à se généraliser. Qui l'aura voulu? Nous? Non — nous n'agissons ainsi qu'à notre corps défendant — mais ceux-là qui ont oublié l'esprit des Pères de la Confédération. Qu'ils y reviennent. Et la paix renâtra.

PIERRE HOMIER.

PROPAGANDE! PROPAGANDE!

Nous devons débiter par un merci. Notre appel à la propagande a trouvé un accueil dont nous sommes profondément touchés. Si l'espace le permettait, nous pourrions citer ici d'émouvants exemples pris dans les milieux les plus divers. — *Il faut bien faire quelque chose pour la langue!* nous disait à ce propos un brave employé de commerce, et ce sentiment a suscité des dévouements magnifiques.

Mais, à côté de ce merci, nous voulons tout de suite placer un nouvel et plus pressant appel. Car, d'abord, les abonnés ne seront jamais assez nombreux; puis, il est tant de milieux encore qui n'ont pas été atteints. Il suffit parfois d'un mot pour déterminer une adhésion. Combien de fois même nos propagandistes ne se sont-ils pas fait dire: Mais je voulais depuis longtemps m'abonner. Comme vous tombez bien!

En beaucoup d'endroits, il y aurait moyen, d'accord avec les journaux particulièrement sympathiques, de mener une campagne méthodique et qui ne manquerait pas de produire de très satisfaisants résultats. Cela se fait déjà; cela pourrait se répéter en plus d'un endroit. Que l'on veuille bien y réfléchir. S'il est besoin, pour aider au lancement, d'une réunion publique, nous essaierons, avec la coopération de nos amis, de l'organiser.

Il faut que l'*Action française* pénètre partout où elle est susceptible de faire quelque bien. C'est une simple question de persévérance et de méthode, fécondée par le dévouement à une grande cause.

Il faut que l'*Action française* pénètre partout, et jusqu'en Europe. C'est le vœu que formulait l'autre jour l'un de nos correspondants,

en l'appuyant de solides raisons. Il a été entendu déjà de quelques lecteurs, et particulièrement d'un prélat éminent qui nous envoie pour cette œuvre particulière une généreuse offrande, à laquelle il veut bien joindre une bénédiction spéciale pour la revue. Il faut, pour des motifs que nous rappellerons rapidement, que ce fonds de propagande à l'étranger prenne de solides proportions.

Nous avons besoin de nous faire connaître en Europe, de répandre des vérités ignorées, de dissiper de dangereuses erreurs. Quel plus efficace moyen que de servir aux hommes d'influence, aux publicistes qui forment l'opinion générale, un bulletin comme *l'Action française*? Pour cette besogne — qui est exactement celle que poursuivent les diverses publications des belligérants — il faut des fonds. Pas très considérables cependant, si l'on songe aux résultats possibles. Un millier de piastres suffirait à assurer le service de *l'Action française* à plusieurs centaines de ceux dont il importe essentiellement qu'ils soient bien renseignés sur notre compte.

Ce millier de piastres, qui voudra le fournir? Les listes sont ouvertes. Nous servirons le journal à telle personne désignée, si on le désire; nous choisirons nous-mêmes les destinataires, si on le préfère.

Nous prions ceux qui veulent faire quelque chose de se rappeler qu'il peut suffire d'un seul article, d'un récit, tombant sous les yeux d'un écrivain célèbre pour provoquer un écho qui retentisse au loin.

Et nous tendons la main avec notre habituel sans-gêne.

C'est pour la cause commune, et la revue ne nous apportera qu'un peu plus de travail. — O. H.

RENOUVELLEMENTS

Nous prions ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement de vouloir bien s'acquitter au plus tôt de ce devoir.

Une excellente pratique, c'est de joindre à son renouvellement un ou plusieurs abonnements nouveaux. Il suffit parfois de regarder autour de soi et de dire à propos une bonne parole.

Vous-même qui lisez ces lignes, vous avez peut-être tout, à côté de vous, deux ou trois amis qui n'attendent qu'une invitation de vous pour se ranger parmi les abonnés de *l'Action française*. Ne laissez point passer l'occasion.

LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

La Ligue des Droits du français a tenu, le mercredi 17 janvier 1918, son assemblée annuelle. Le chef du secrétariat, M. Wilfrid Guérin, a donné lecture du rapport suivant:

Un lecteur de l'*Action française* demandait naguère si l'on peut s'assurer en français contre le feu. Non seulement cela est possible — et recommandable — mais on comprend de plus en plus qu'il est non moins opportun — et non moins facile — de s'assurer en français contre... l'anglais. Contre l'anglais, c'est-à-dire: contre l'anglais usurpateur des droits du français et non, comme on se l'imagine dans les régions surchauffées par le fanatisme, contre l'anglais satisfait de l'exercice de ses droits légitimes et laissant à l'autre langue officielle du Canada la liberté dont il est jaloux à bon droit lui-même. Et parmi les sociétés donnant l'assurance de l'immunité contre les funestes effets de l'anglicisation, la Ligue des Droits du français croit pouvoir réclamer modestement une place enviable, dont l'honneur rejaillit sur tous les collaborateurs et amis de son œuvre, comme le prouve le rapport de ses opérations au cours de la dernière année.

Depuis le mois d'août dernier, la Ligue des Droits du français a quitté l'immeuble où M. U.-H. Dandurand lui avait gracieusement accordé l'hospitalité pour occuper, plus près du centre des affaires, les spacieux bureaux que *La Sawegarde* a bien voulu mettre à sa disposition à des conditions avantageuses, dont nous lui sommes profondément reconnaissants.

Durant la période des dix derniers mois, s'écoulant du 1er mars 1917, date de la dernière assemblée générale annuelle, au 8 janvier 1918, les directeurs de la Ligue ont tenu trente séances régulières, auxquelles il faut ajouter une réunion générale des ligueurs, convoquée spécialement au mois d'octobre dernier. Ces séances ont toutes été consacrées à l'*action française*, sous les diverses formes où la Ligue exerce son activité: publications, enquêtes et démarches; conférences, relations avec les sociétés-sœurs.

NOTRE ALMANACH. — La Ligue des Droits du français a publié pour la troisième année son *Almanach de la Langue française*. Cette

année encore, la presse canadienne-française ne lui a pas ménagé sa sympathie. Plusieurs témoignages rivalisant les uns les autres de cordialité lui ont été décernés. Bornons-nous à l'appréciation autorisée faite par le *Croisé*, organe officiel du Comité permanent de la Langue française et du Ralliement catholique et français en Amérique. "C'est, comme l'an passé et l'année précédente, un recueil excellent de vivantes études et de précieux documents pour la défense et la propagande de la langue et de l'influence française au Canada. Il est malaisé de loger, en 130 pages petit format, plus de matière choisie et substantielle que n'y ont réuni, pour la troisième fois, les vaillants et ingénieux éditeurs de cet almanach-manuel, véritable vade-mecum du bon chevalier des batailles françaises. Il convient de les en féliciter et de les en remercier également. Certains articles, entre maints autres, de l'Almanach L. F. de 1918 assurent à ce petit livre d'élite une valeur de premier ordre: tels, ceux de Pierre Homier, du R. P. Lecompte, S.J., du Frère Marie-Victorin, de M. l'abbé Groulx, de Félix Boisvert et d'Omer Héroux."

Grâce au zèle de propagandistes intelligents et désintéressés, — parmi lesquels nous nous faisons un devoir de mentionner les Cercles catholiques de Voyageurs de commerce, ainsi qu'un prêtre patriote de l'Ouest qui a fait pénétrer l'Almanach dans trente paroisses du Manitoba, — les 25,000 exemplaires de la première édition sont à peu près entièrement épuisés. La crise du papier n'a pas permis de faire un second tirage. L'édition de 1916 est aujourd'hui épuisée. Il reste quelques almanachs de 1917. Ceux qui ont pu comprendre à la lecture d'un de nos almanachs l'intérêt toujours actuel des études et des documents que nos dévoués collaborateurs y contribuent chaque année se hâtent, avant qu'il ne soit trop tard, d'ajouter cette publication nationale à leurs livres de choix. Quelques centaines d'exemplaires sont encore à la disposition spéciale des commissions scolaires qui ont l'excellente idée de distribuer l'Almanach en prix à leurs élèves.

A la publication de son almanach annuel, la Ligue des Droits du français a voulu ajouter une brochure de propagande destinée aux milieux anglais. C'est la reproduction d'une étude parfaitement au point de la crise scolaire ontarienne, parue dans le *Catholic Mind* de New-York, sous la signature de F.-C. "*The Canadian Miracle*" a reçu les honneurs de la reproduction ou de la citation dans quelques journaux anglais des plus sérieux. C'est une sanction de sa force d'exposition impartiale et, conséquemment de sa force de persuasion auprès des esprits anglais aptes à raisonner froidement sur une question aussi passionnante.

L'ACTION FRANÇAISE.— Mais de toutes ses publications, celle dont la Ligue des Droits du français est le plus fière, c'est la revue mensuelle *L'Action française*. Publiée dès le premier numéro à un nombre de pages double de celui que la Ligue avait promis, *L'Action française*, à l'occasion de son premier anniversaire, augmente encore son format de cinquante pour cent sans augmenter son prix d'abonnement. La collection de la revue formera ainsi à la fin de l'année un volume de près de 600 pages. Cette vitalité toute canadienne-française n'a rien qui doive surprendre quand on constate avec quel enthousiasme les lecteurs et amis de la revue lui ont affirmé — et prouvé souvent, au moyen de généreuses souscriptions "pour que grandisse *L'Action française*," — qu'elle répondait à un besoin et qu'elle avait pleinement tenu sa promesse des débuts. Ses promoteurs disaient en effet: "*L'Action française* ne se présente point en rivale des publications déjà existantes. Elle entend se spécialiser dans le domaine de *l'action* et croit qu'il y a place pour elle à côté de ses aînées." Loin d'en faire exclusivement son organe, la Ligue des Droits du français a voulu que *L'Action française* soit en quelque sorte un bulletin d'information et de direction nationales, ou pour mieux dire, soit le *Bulletin des armées* de Sa Majesté la Langue française. Grâce au concours désintéressé d'écrivains de marque, *L'Action française* a pu lancer, chaque mois, des appels vibrants, auxquels la meilleure presse canadienne-française a fait écho spontanément plus d'une fois. Grâce au dévouement inlassable et non moins désintéressé de ses collaborateurs réguliers: l'abbé Groulx, Pierre Homier, Omer Héroux, Léon Lorrain, *L'Action française* a pu assurer le développement de ses rubriques toujours intéressantes. La chronique mensuelle "A travers la vie courante" a prolongé la campagne fructueuse inaugurée par Pierre Homier dans le *Devoir* et poursuivie par la première publication de notre Ligue: *La langue française au Canada*. Une idée des repercussions profondes produites par cette campagne se dégage dans toute sa force des chiffres suivants extraits d'une lettre que nous recevons d'une compagnie canadienne-française d'impression de calendriers: "Dès 1915, notre fabrication s'élevait à au delà de 400,000 tablettes bien françaises (servant à indiquer les dates de l'année). En 1916, nous atteignons 1,200,000. et notre publication actuelle pour 1918, dépasse 26,000,000." La partie documentaire, qui, dans le premier volume de la revue (année 1917), couvrait près de 75 pages de texte serré — et d'argumentation non moins serrée — est remarquable d'intérêt constant et poignant.

ENQUÊTES ET DÉMARCHES.—Les enquêtes faites par la Ligue des Droits du français, cette année, ont porté sur divers sujets, tous relatifs à l'emploi du français dans divers domaines. *L'Action française* a publié quelques-uns des résultats de ces enquêtes. Elle a fait connaître l'énorme proportion, la proportion anormale d'articles d'épicerie qui ne portent que des étiquettes anglaises. Elle a aussi fait voir avec quelle vitalité La Fontaine employait dans toutes ses relations la langue qu'il défendit si vaillamment au Parlement. Elle a montré dans quel état d'infériorité se trouve notre pays, officiellement bilingue, comparé à des pays ne jouissant pas de notre civilisation, mais jouissant cependant de timbres-poste rédigés en deux ou trois langues. Elle a rappelé enfin comment se perd une langue, en faisant le récit de la décadence du français dans l'île de Jersey.

Deux séries d'enquêtes sont déjà annoncées pour cette année. Dans l'ordre économique, l'étude comparative de certains bilans de compagnies d'assurance ou de mutualité et de certaines statistiques officielles rappellera l'emploi que les Canadiens-français pourraient faire de leurs épargnes et leur négligence à cet égard. Dans un autre ordre d'idées plus général, la grande enquête de *L'Action française*, portant sur "Nos forces nationales," faite auprès des hommes "qui ont quelque chose à dire et qui le disent comme ils le pensent", suivant la promesse de l'abbé Groulx, devra susciter "le réveil et l'action nécessaires" avec une telle intensité que la parole de Paul Bourget puisse se vérifier chez nous: "Il y a là un petit coin de terre française qui se porte très bien".

Des dossiers portant sur divers sujets d'intérêt pratique sont constitués patiemment, grâce aux renseignements précis fournis par les ligueurs ou les amis de la Ligue. Grâce à eux, la Ligue des Droits du français a continué, officiellement ou par ses membres, des démarches variées, souvent victorieuses, toujours fructueuses, qu'il serait trop long d'énumérer.

CONFÉRENCES.—La Ligue des Droits du français s'adresse aussi périodiquement au grand public, en diverses occasions qu'elle est toujours heureuse de ne jamais laisser passer. Le 13 septembre 1917, au Monument National, gracieusement offert à la Ligue par la Société Saint-Jean-Baptiste, une affluence considérable s'était réunie pour célébrer, sous les auspices de *L'Action française*, le 75ième anniversaire du geste sauveur de La Fontaine, déchirant la loi persécutrice du français. Présentés par notre directeur, le docteur Joseph Gauvreau, l'abbé

Groulx et M. Bourassa, "la robe noire et le tribun", firent vibrer l'âme de la race en communion avec les morts, dont l'histoire nous crie de rejeter tout conseil d'abdication.

D'un caractère moins éclatant, d'autres conférences ou causeries, données par l'abbé Groulx et M. Héroux, portèrent la parole stimulante de nos directeurs à divers auditoires. La Ligue de la Patrie canadienne a organisé, aux Trois-Rivières, une soirée où M. l'abbé Groulx parla de "l'éducation du patriotisme" et dont les recettes furent versées généreusement au fonds de développement de notre revue. Plusieurs sections de la Société Saint-Jean-Baptiste ont reçu la visite de l'abbé Groulx, qui parla à chacune d'*action française*. L'Association des femmes d'affaires entendit M. Héroux parler du rôle de la femme dans la lutte pour le français, avec le résultat qu'un comité spécial de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste s'organise dans ce but.

Un de nos directeurs est actuellement invité à porter la parole à l'Institut canadien d'Ottawa. La Cour Lafontaine des Chevaliers de Colomb a fait une invitation semblable à la Ligue. Pour le 23 de ce mois, s'organise à la salle Saint-Sulpice, sous les auspices de l'*Action française*, une conférence du R. P. Louis Lalande, sur "La fierté", avec l'aide de M. Montpetit et de l'abbé Groulx, ainsi que le concours musical de Mme et M. Saucier et de M. Chamberland. C'est toujours avec empressement que sont reçus, à la Ligue, les invitations de faire entendre les paroles éveilleuses d'énergie et d'action pratique.

RELATIONS INTER-SOCIÉTÉS.— La Ligue des Droits du français entretient fidèlement, par correspondance ou autrement, des relations amicales avec les diverses sociétés-sœurs consacrées au culte des traditions canadiennes.

Les "bons ouvriers de l'œuvre entreprise par la Société du Parler français" dans le champ de la linguistique, conservent notre sympathique admiration pour le travail nécessaire qu'ils poursuivent constamment et qui a sa bonne place dans l'ensemble de l'effort commun suscité par le problème si complexe de notre vie canadienne-française.

Nos frères acadiens ont reçu par l'entremise de notre secrétaire général, M. Louis Hurtubise, la modeste souscription que notre Ligue a tenu à verser au Fonds patriotique que l'on veut constituer pour racheter le sol d'où les proscrits de Grand-Pré furent si odieusement déportés.

L'Association d'Éducation de l'Ontario a souvent pris place dans la partie documentaire de l'*Action française*, où la question scolaire ontarienne est condensée dans des documents d'une valeur inappréciable.

Notre revue a fait aussi écho à l'appel de l'Association d'Éducation du Manitoba, suppliant les Canadiens-français de cette dernière province de "fournir les fonds nécessaires au maintien de l'organisation scolaire française dans leurs écoles."

L'Association de la Jeunesse a mérité quelques mentions dans l'*Action française*: pour sa charte civile, citée en exemple aux praticiens du baragouin législatif, et pour une étude spéciale donnant cette œuvre essentiellement canadienne française en exemple aux catholiques des États-Unis désireux d'organiser la jeunesse sur une base similaire.

Au nombre des autres sociétés avec lesquelles notre Ligue s'honore de coopérer se trouvent encore la Société Saint-Jean-Baptiste, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les sociétés franco-américaines.

Ces bons rapports d'intimité, — l'intimité de la vie des tranchées — ne sauraient aller qu'en s'intensifiant. C'est le vœu de la Ligue des Droits du français.

NOS PROJETS.—Nous n'entendons nullement dormir sur les positions conquises. Nous voulons d'abord développer nos œuvres existantes, et plus spécialement l'œuvre des conférences de l'*Action française*. Mais nous allons plus loin. Et quant à l'action future de notre Ligue, nos projets sont aussi vastes que l'étendue des tâches nécessaires qui s'offrent à notre activité grandissante.

L'*Action française* étant assurée contre le fléau de la mortalité infantile qui guette les jeunes revues à leur berceau, elle se développera avec entrain. Les rubriques actuelles seront affermies, d'autres seront inaugurées. A l'aide, toujours fructueuse pour les deux parties, apportée par l'abonnement ou l'annonce, s'ajoute le mouvement de souscriptions, lancé pour le développement de la revue. Un objectif spécial peut même être donné à ces souscriptions, lequel consiste à assurer le service de la revue, qu'on s'est plu à qualifier de revue nationale, à un certain nombre de publicistes européens, qui feraient rayonner par toute l'Europe les renseignements qu'ils y puiseraient. Des négociations ont déjà été entamées au nom de l'*Action française* avec la grande presse parisienne. Un bienfaiteur de la Ligue laisse déjà entrevoir une substantielle offrande. Puisse son geste trouver des imitateurs.

Parmi nos publications éventuelles prennent place: *La question des langues au Canada*, remarquable étude du R. P. Dugré, publiée dans les *Études* de Paris, et dont l'édition canadienne a forcément été ajournée; ainsi que les listes d'expressions françaises, publiées

d'abord dans le *Bulletin du Parler français* et dans le *Petit Canadien*, que la Ligue a l'intention de réunir en volume de vulgarisation.

Au chapitre des démarches, outre les pourparlers d'une nature strictement intime, la Ligue des Droits du français compte entreprendre bientôt un travail qui facilitera l'usage du français dans le commerce des bonbons et des biscuits.

Le bureau de traduction de la Ligue entend reprendre cette année l'activité de ses plus beaux jours, dans l'intérêt de notre Ligue et surtout dans l'intérêt des marchands anglais. La récente brochure de M. Holmes est de nature à convaincre ces derniers de la nécessité indispensable qu'il y a, pour plaire à leur clientèle française, de ne publier que du français éprouvé. La compétence de nos traducteurs est reconnue. La Ligue des Droits du français est toujours heureuse de prouver les nombreux avantages du français commercial.

Dans le même ordre d'idées, il est question de répéter une des premières initiatives de la Ligue: l'exposition de catalogues français publiés par les maisons de commerce du pays. Cette manifestation, jointe à la publication de listes blanches remises à jour, peut aider fortement au travail de consolidation économique que l'on sent de plus en plus urgent.

NOS BESOINS.—Pour continuer sa marche en avant, la Ligue des Droits du français a besoin de ravitaillement. C'est une vérité d'application rigoureuse dans toutes les organisations militaires ou militantes. Nous avons besoin de vivres et de munitions.

Les renseignements de toute nature, les suggestions portant sur les démarches à faire, dans les divers milieux où le français est proscrit, celles, non moins agréables, portant sur le développement ou les améliorations à apporter à telle manifestation de notre action, les offres de collaboration, partant d'individus ou de groupements; en un mot, les communications apportant une aide intellectuelle ou morale à notre œuvre seront reçues par la Ligue avec gratitude et avec l'assurance de faire produire le meilleur rendement aux efforts prodigués.

Les "balles d'argent" si nécessaires à toute guerre, ne seront pas moins scrupuleusement employées avec efficacité. La Ligue des Droits du français fournit déjà gratuitement et promet de continuer le concours actif de ses directeurs, de ses membres, des collaborateurs de son almanach et de sa revue, des rédacteurs réguliers de cette dernière publication. Elle ne demande aucun accusé de réception pour les services qu'elle a pu rendre jusqu'ici. Elle désirerait seulement que son

secrétariat pût s'ouvrir au public toute la journée durant. Elle constate seulement quel puissant concours peuvent apporter à son œuvre les abonnements nouveaux, les prompts renouvellements, les annonces, les souscriptions, les dons. Elle rappelle seulement que, pour "soutenir l'effort" des armées mobilisées avec tant d'enthousiasme contre l'envahisseur, sur le terrain de notre langue, il faut que chacun donne du sien.

Il ne s'agit pas de s'embarquer dans une expédition qui doive aboutir à la conquête de la Toison d'Or. Il s'agit seulement — et c'est déjà une tâche de géant — de bouter dehors, suivant l'énergique expression de S. G. Mgr P.-E. Roy, de "bouter dehors les mots ennemis qui nous envahissent et qui veulent rendre serf le parler des aïeux."

La Ligue sera, au cours de l'année 1918, dirigée par le même comité que l'an dernier: MM. Louis Hurtubise, secrétaire général, l'abbé Groulx, le docteur Joseph Gauvreau, Omer Héroux, Pierre Homier et Anatole Vanier. M. Wilfrid Guérin conservera les fonctions de chef du secrétariat.

UN EXEMPLE A SUIVRE

Nous avons fait imprimer un certain nombre de feuilles portant le tableau de notre enquête sur *les forces nationales*, avec un bulletin de souscription détachable.

C'est un bon instrument de propagande et l'un de nos amis l'a utilisé d'une façon que nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs: l'exemple est à suivre. Notre ami, qui est notaire, a donc pris une dizaine de ces feuilles et les a lui-même envoyées, sous enveloppe ouverte, à autant de ses amis. Cela lui a coûté quelques sous et lui a permis de faire parvenir la réclame dans des milieux qu'il savait bien disposés, où elle a chance de produire le maximum d'effet.

Qui ne pourrait faire la même chose? Nous tenons à la disposition de nos amis cette feuille-réclame, avec des enveloppes tout imprimées au nom de *l'Action française*. Nous leur offrons également un certain nombre de carnets d'abonnement proprement dits. Il suffit de réclamer le tout au secrétariat général de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, à Montréal.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

SUR LA CARTE DE NOTRE PROVINCE

La scène est à la Législature, le 19 décembre 1917.

... "Il s'agit de la loi constituant en corporation la ville de *Maple Grove*. Maple Grove! Vous pensez peut-être qu'il s'agit d'un centre anglais ou du moins en majorité anglais? Pas du tout. De l'aveu de l'avocat de la municipalité, comme de son maire canadien-français, la population est française en grande majorité. La population anglaise se compose uniquement de quelques villégiateurs qui viennent de Montréal y passer l'été.

— "Pourquoi, a demandé le député d'Arthabaska, baptiser cette ville d'un nom anglais, alors?"¹

Négligeons la plate réponse de l'avocat en cause pour offrir nos félicitations à M. le député Perrault, et réfléchir un peu sur la question des noms de places dans notre province. N'est-il pas temps que la carte de Québec parle toute seule, sans mentir? L'étranger qui étudie le domaine de notre race, n'est-il pas forcé de conclure que nous sommes bien "le peuple des rives du Saint-Laurent", puisque en s'éloignant du grand fleuve on entre dans les noms anglais ou sauvages? Quelle différence établir entre l'Ontario, les États-Unis et les trois quarts du Québec? Comment deviner des parties de la Nouvelle-France dans *Coaticook*, *Acton Vale*, *Shawinigan Falls*, *Ascot Corner*, *Abenakis Springs* et dans tous les *ham*, les *wick*, les *shire*, les *town*, les *mill*, les *road*, les *harbour* et les *bay* qui affligent de jolies petites places tout doucement françaises? Quelle fierté nationale peut-on ressentir à nommer sa petite patrie, à se déclarer le fils aimant de *South Durham*, de *Windsor East*, de *North Wakefield* et de *Kempt Road Hill*?...

"Tout ce qu'il y a dans un nom," dit le proverbe anglais. Lorsque résonnent les mots seuls de *France*, *Angleterre*, *Chili*, et *Chine*, n'est-ce pas qu'ils excitent des visions et des sentiments bien tranchés? Le souci des "noms bénis", des "noms glorieux" se perdrait-il chez nous, qu'on endure encore des noms à contresens et qu'on laisse tomber des

¹ Chronique de M. Dupire, *Le Devoir*, 20 décembre 1917.

noms historiques pour faire place aux intrus? Notre Malbaie, la "Mal baie" qui secoua Champlain, n'est-elle pas en train d'apostasier officiellement en *Murray Bay*? Ne pourrait-on pas restaurer le vrai nom et à la paroisse et au bateau de la Compagnie Richelieu? La Rivière des Prairies, baptisée dès 1610, n'est-elle pas appelée trop souvent encore *Back River*? Les Trois-Rivières même, la cité de La Violette, jusqu'en 1905 s'appelaient bel et bien *Three Rivers* sur sa gare, ses lettres et sa charte. C'est un rhétoricien du collège qui se chargea, dans un journal local, de réveiller nos Canadiens qui en parlèrent aux députés: "on n'y pensait pas".

Les splendides cantons de l'Abitibi, nommés d'après les régiments et les officiers de la victoire de Carillon, se sont vus rebaptisés sans vergogne par des ingénieurs anglophones du Transcontinental, mais nos colons de là-bas ne l'ont pas entendu de la même oreille, et *Wabikin* est redevenu La Sarre, *Larry*, *Landrienne*, *O'Brien*, *Privat*, *Coffee*, *Courville*. Le même sursaut s'était déjà produit ailleurs, puisque hier encore Princeville s'appelaient *Stanford*, *Val Brillant*, *Cedar Hall*, et *Manseau*, *Moose Park*. Est-ce que le mouvement de conversion ne devrait pas se généraliser?

On objectera que parfois les noms anglais sont arrivés les premiers, qu'ils sont historiques... Historiques? C'est bientôt dit. Les "baptiseurs" de places y allaient souvent sans titres; ici des arpenteurs, actionnaires de compagnie ou simples terrassiers de chemin de fer ont voulu se tailler à nos dépens un domaine dans la postérité; là *notre* terre a reçu ses noms de ces mêmes bureaucrates qui voulaient peupler nos cantons de puritains destinés à engloutir jusqu'au souvenir du français; ailleurs, il est vrai, le nom est imposé légitimement par les défricheurs du sol. Très bien: un nom anglais fait à merveille pour une place anglaise, mais qu'il aille aussi bien quand tout est devenu français, reste à savoir! Si un Irlandais oublie son drapeau sur sa maison, en me la vendant, est-ce que mes fils auront le jaune et vert pour couleurs nationales?

Et j'ajoute que les Anglais bien pensants ne s'offusqueraient pas du changement; jamais ils n'ont eu la prétention de dicter des appellations aux générations futures, surtout quand ils en prennent tout à leur aise avec les noms français semés par nos découvreurs, des vrais, ceux-là, sur la moitié du Canada et des États-Unis.

L'histoire de notre peuple depuis trois siècles et surtout depuis les origines qui nous sont communes avec la vieille France, doit nous pré-

senter assez de souvenirs à fixer dans notre sol pour que nous n'empieçons pas sur les grands noms des autres. Que notre carte reflète donc bien notre caractère national, qu'elle dise aux enfants quelle est leur histoire, et aux étrangers, aux républiques de l'Amérique du Sud, aux Européens, à la France et surtout peut-être à Rome, quelle langue nous parlons et de quelle race nous sommes.

J. BRUYÈRE.

QUESTIONS ET RÉPONSES

LES DOCUMENTS PUBLICS FÉDÉRAUX

Nous avons souvent insisté sur la nécessité de réclamer à Ottawa la version française des divers documents publics fédéraux et sur l'intérêt que présentent certains d'entre eux. On nous a plus d'une fois répondu: Soit, mais donnez-nous la liste de ces publications. Nous nous sommes adressés à Ottawa et voici la liste qu'on nous a transmise. Nous la reproduisons telle quelle pour l'information de nos lecteurs:

Ministère de l'Agriculture.

Rapport du Ministre.
Statistiques criminelles.
Rapport du Commissaire sur l'Industrie laitière et sur les entrepôts frigorifiques.
Fermes expérimentales, Volumes I et II.

Rapport des Archives.

Auditeur général.

Rapport de l'Auditeur général.

Douanes.

Rapport sur le Commerce et la Navigation.

Affaires extérieures.

Rapport du Secrétaire d'état pour les Affaires extérieures.

Finance.

Assurances, Volumes I et II.
Relevés des états des Compagnies d'Assurance du Canada.
Listes des Actionnaires des Banques chartrées.
Comptes publics.
Balances non réclamées.

Affaires des Sauvages.

Rapport du Surintendant.

Revenu de l'Intérieur.

Falsification des substances alimentaires.
Poids et mesures.
Accise, partie I.

Intérieur.

Commission de Géographie.
Rapport du Ministère de l'Intérieur.
Arpentage topographique.
Rapport sur le jaugeage des cours d'eau.

Justice.

Rapport du Ministre de la Justice.
Rapport des Inspecteurs des Pénitenciers.

Travail.

Rapport du Ministère du Travail.
Enquêtes sur les différends industriels.

Marine.

Rapport du Ministère de la Marine.
Inspection des bateaux à vapeur.
Liste des navires.
Biologie canadienne.

Ministère de la Milice et de Défense.

Rapport du Conseil de la Milice.

Mines.

Rapport sommaire de la Division des Mines.

Rapport sommaire de la Division géologique.

Service naval.

Rapport sur les Pêcheries.

Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest

Rapport du Surintendant.

Postes.

Rapport du Ministre des Postes.

Imprimerie et Papeterie publiques.

Rapport du Ministère.

Travaux Publics.

Rapport du Ministre.

Chemins de Fer et Canaux.

Rapport du Ministre.

Rapport du Bureau des Commissaires des Chemins de fer.

Statistiques des Chemins de fer.

Statistiques des Canaux.

Statistiques des Messageries.

Statistiques des Télégraphes.

Statistiques des Téléphones.

Secrétaire d'Etat.

Rapport du Ministre.

Liste du Service civil.

Rapport de la Commission du Service civil.

Commerce.

Rapport du Ministère du Commerce, en 7 parties.

Débats de la Chambre des Communes.**Débats du Sénat.****Documents Parlementaires.****Statuts.****Gazette officielle du Canada.****LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS**

On nous demande la composition de la *Ligue des Droits du français*. Voici l'indication que donnait à ce propos l'*Almanach de la Langue française* de 1917 et qui garde toute son actualité :

“La Ligue des Droits du français se compose de membres adhérents, de membres coopérateurs et de membres fondateurs. Tous s'engagent à travailler dans le sens et suivant les directions de la Ligue. Les premiers versent une cotisation annuelle d'une piastre, les seconds de cinq piastres; les derniers, afin de lui permettre d'étendre son action, lui font un don minimum de vingt-cinq piastres.”

Ajoutons que les demandes d'admission et les remises doivent être adressées au secrétariat général de la Ligue, bureau 32, immeuble de la *Sauvegarde*, à Montréal.

REMIS

Il nous faut remettre à la prochaine livraison le commencement de notre enquête sur l'épargne canadienne française et quelques autres notes qui devaient paraître dans celle-ci.

Même avec ses quarante-huit pages, l'*Action française* risque d'être encore à l'étroit.

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

NOS AMIS DE LANGUE ANGLAISE

L'ouragan de haine nous a valu quelques manifestations publiques de sympathie. Notons rapidement une lettre du R. P. Drummond, S. J., reproduite dans plusieurs journaux de l'Ouest, une protestation de M. O'Hagan à l'un des journaux de Buffalo, une lettre toute récente de M. James-Albert Whittaker au *Herald* de Montréal. Ajoutons-y maintes lettres de M. Robert-F. Phalen, du *Casket*, qui n'ont pas été directement provoquées par la campagne électorale, mais ont coïncidé avec elle.

M. Phalen s'est fait une spécialité de la question bilingue. Avec une calme courtoisie il rappelle à ses confrères de langue anglaise les faits essentiels, et si parfaitement ignorés de beaucoup, du débat. Avouons-nous cependant qu'à notre avis M. Phalen n'a peut-être rien écrit encore d'aussi fort et qui soit susceptible de faire plus de bien, que l'article publié au *Casket* du 3 janvier et que nous reproduisons en *Partie documentaire*. C'est une page qui devrait devenir classique.

Elle explique le pourquoi de certaines attitudes qui nous paraissent inconcevables; elle montre dans certains protagonistes de l'anglicisation les premières victimes du mal; elle prouve qu'il est possible d'atteindre celles-ci et qu'elles sont susceptibles de servir la bonne cause. Elle rappelle en même temps la vertu éducatrice de l'histoire vraie et les luttes livrées par les Irlandais, avec le même objet que nous, pour la langue gardienne de la nationalité et sauvegarde de la foi. Elle devrait être répandue dans les milieux irlandais du Canada: la parole de cet écrivain qui analyse son propre cas, qui dit comment l'école le déforma, comment il sut réagir et pour quelles raisons il défend aujourd'hui la cause des Canadiens-français, ferait réfléchir beaucoup d'hommes de bonne foi; elle devrait être répandue chez les Canadiens français: elle leur apporterait un témoignage historique important, les aiderait à comprendre un état d'esprit déconcertant pour beaucoup d'entre eux, faciliterait les relations entre les races et nous montrerait sur quel point particulier il peut convenir de diriger l'attention de nos amis irlandais.

Ajoutons que tous ceux qui ont suivi les campagnes de M. Phalen lui en sauront double gré désormais, en songeant qu'il lui a fallu d'abord se débarrasser des préjugés de son éducation première et refaire ses études d'histoire. — O. H.

ÂME DE COLONIAL

Le *Bulletin paroissial* de l'Immaculée-Conception publie chaque mois, depuis un an ou deux, sous le titre *Silhouettes paroissiales*, des tableaux de mœurs remarquables où de rares qualités d'observation s'allient à une pensée vigoureuse et pleinement catholique.

La silhouette de janvier, intitulée *Nu-pieds*, peignait en quelques traits cette mentalité, cette "âme de colonial, défiante d'elle-même et soumise" qu'ont presque tous les nôtres et qui les maintient dans une constante infériorité en étouffant chez eux toute ambition et tout esprit d'initiative.

Citons en entier deux paragraphes :

"Dans un monde démocratique comme le nôtre, où chacun peut aspirer à tous les honneurs et à tous les succès, demandez à la plupart de nos ouvriers, commis, comptables, voyageurs et chefs de rayons des grandes maisons de commerce, agents ou vendeurs des fabriques anglaises, s'ils ne songent pas à unir leurs épargnes à d'autres épargnes pour fonder à leur tour et devenir patrons. Leurs yeux étonnés vont vous dire comme l'enfant : "On n'aura jamais ça, nous autres !"

"Ils ont l'air de trouver leur sort nécessaire, interchangeable : "Que les Anglais soient les propriétaires et les maîtres, pourvu que nous vivions de notre salaire !" Leur initiative ne monte pas plus haut. Mentalité de domestique. Beaucoup d'ouvriers très intelligents, artistes dans leur métier, deviendraient vite riches et célèbres, et un peu toute leur race avec eux, si seulement ils consentaient à faire valoir pour eux-mêmes, en maîtres, leurs talents. Ils n'osent pas. Leur grand-père a servi, leur père a servi comme le grand-père, eux serviront comme leur père et leur grand-père, et leurs enfants serviront comme eux. C'est la réponse que me fit un jour un fileur de coton de la Nouvelle-Angleterre. "Vous savez, nous autres, on a toujours eu des bonnes places : mon grand-père a quitté sa terre pour filer, papa filait, moi je file, et je crois bien que tous mes garçons fileront."

Voilà de fières et opportunes leçons. Nous espérons que ces *silhouettes* seront bientôt réunies en volume et qu'elles feront ainsi à tous nos foyers le bien qu'elles ont fait déjà à quelques-uns.

P. H.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LE NOUVEAU RÈGLEMENT ONTARIEN

Nous empruntons au Globe de Toronto, numéro du 18 janvier, 1ère page, 5e colonne, ce résumé du nouveau règlement ontarien. Il est précédé des titres et sous-titres suivants:

REGULATION 17 IN NEW ROLE — BECOMES A FACTOR IN QUESTION OF LAND SETTLEMENT IN NORTHERN ONTARIO — ORANGEMEN ACTIVE.

French Canadians desiring to settle in northern Ontario must obey the famous "Regulation 17" of the Ontario school act, which has been the cause of so much trouble in the French districts of the Province.

This is the outstanding feature of important new settlement regulations which are now in force in Ontario. The Globe was informed by a well-known Orangeman yesterday that the new rule is aimed to the French-Canadians, who for some time have been pouring in from Quebec into new Ontario, with the object, the Orangemen fear, of controlling the elections in that part of the Province.

MUST BECOME BRITISH SUBJECTS

The new regulations are also designed to compel aliens settling in new Ontario to become British subjects. "There are already a large number of Germans and Austrians up there," said Hon. G. Howard Ferguson, Minister of Lands, Forests and Mines, yesterday, "and we propose in future that an alien must become a British subject before he can own land in new Ontario. So long as I am Minister of Lands, Forests and Mines," proceeded Mr. Ferguson, "Ontario will remain a British Province, and no German or Austrian will get land in new Ontario until he becomes naturalized."

Not only must the new settlers agree to obey unreservedly all the laws of the Dominion of Canada and the Province of Ontario, but they

must make a specific affidavit that they will obey the "laws relating to militia and military service, and all Provincial laws, statutes, rules and regulations of every character whatsoever that may be in force from time to time." This, of course, includes the famous Regulation 17 of the Department of Education, respecting the teaching of the French language in the schools of the Province. Heavy penalties are provided if settlers fail to carry out their part of the agreement.

PENALTY IMPOSED

The affidavit contains this paragraph: "That I understand that failure to comply with any of the promises or declarations made herein shall, in addition to any other penalties to which I may be subject, entail forfeiture, without compensation, of all my rights, and of any moneys paid on account of the purchase of land."

The new affidavit further makes clear the Government's decision that "for the duration of the war no application to purchase Crown lands for settlement purposes by a male individual of military age will be accepted, unless accompanied by a medical certificate of unfitness or proof of rejection or exemption, or until approved by the Minister."

THE PAST TEACHING OF SCOTCH AND IRISH BOYS IN CANADA

Le Casket d'Antigonish dont le principal rédacteur est M. R.-F. Phalen, a publié dans son numéro du 3 janvier 1918 l'article ci-dessous, qui est évidemment de M. Phalen lui-même:

We were formerly not in sympathy with the ideas of the French Canadian people as to language and nationality. We were wrong; but we need no great apology for it. The whole surroundings of a boy growing up in one of the English-speaking provinces are calculated to make his ideas English; not Scotch or Irish, but English. The English point of view prevailed all through the schools when we were in school; and it prevails yet. The British Empire was a mere abstraction then; a vague conception of vast territories that had been conquered by England.

With many, that conception is still unchanged. It is, of course, at its worst in England. Mr. John S. Ewart, K. C., will not find acceptance for some of his ideas, but he has given us a good story:

"When I was in England in 1901, an English judge, on being told I lived in Manitoba, said to me: 'Ah, how interesting! Manitoba! Let me see. We are colonizing that place now, are we not?' Of course I said yes. 'And how long is it, Mr. Ewart, since you went out?'"

Of course, Mr. Ewart must have "gone out" from England to this place that "we are colonizing." Of course, he could not have been born or brought up there.

According to the English idea everything worth thinking about is assumed to be English until the contrary is shown. In persons under the influence of such an idea, such profound ignorance is not astonishing; not even in a judge; and they don't make judges out of nobodies in England. The judge who made a fool of himself to Mr. Ewart was probably a university honour man and a capable and experienced man of affairs—English affairs.

Our American neighbours sometimes show as great a lack of comprehension that there is a world outside of what they call "Anglo-Saxondom;" but such cases are the exceptions amongst educated Americans, whilst they are not at all exceptional in England. A notable instance of American ignorance, due to entire failure to realize that there is another language in the world and important peoples who speak it, is afforded in the case of a prominent newspaper man of New-York who recently visited Montreal and went home and wrote in "Public Opinion," of the city of the fourth largest French population in the world: "In the older part of the city, there is an interesting French settlement."

As we pointed out in a previous reference to that incident, the English idea, whether in its original home-grown form, or in its Americo-Anglo-Saxon form, goes very far in its effects. The American newspaper man could not have made such a blunder in regard to an English-speaking majority, or even a large English-speaking minority, in a city in France. To put it in other words, the idea of English domination, English superiority, English mastery, is so strong even in its Americanized form, that a man of education and position, connected, too, with the business of journalism, could see in Montreal only the one-third who are not French. The two-thirds who are French were only "an interesting French settlement."

This idea has pervaded all common school education in Canada since schools were first opened. Scotland, Ireland, Wales, appeared in our lessons when we were in school, as mere appendages of England. The Empire was made to seem as but the distant outposts of English power, having in itself no greatness, no history, no individuality or consciousness or aspirations or separate ideas or independent conceptions.

How much did any reader of these lines learn in school of Scotland or of Ireland? As for France, the source of so large a part of our population, no word was ever said of her except the record of her defeats by England.

"By England," do we say? No, but by us. That is how we read our school histories; that is how they were intended to be understood. We won Crecy. We won Agincourt. We won Trafalgar. We won Waterloo. Our Ancestors! Scotland and Ireland were, in the childish mind, merged in England. Celtic history was only a chapter or two in the history of England. We would ask the readers of these lines—How many of you came out of your public school with any clear idea of a Scotland or an Ireland that had as long as honourable a history, though not such a record of military success as England? Did you not study the Empire, both its past and its present, by the light of an English candle? Did you ever, for instance, get in school, the least idea that Scotland or Ireland had a language, a poetry, a literature, of its own? Much less that these languages and that literature had been ruthlessly destroyed—so far as such things can be destroyed—in the interests of England, the English language and English literature.

Did they teach us these things in school? No. They taught us that Canada was an outpost of England. The whole system of text-books was calculated to impress the idea that whatever our ancestors, or even our fathers and mothers had been, we were now become English, and that we ought to give thanks for the privilege.

When we say we were not formerly in sympathy with the French-Canadian desire to hold their nationality, and to keep their language a living thing and not to permit it to become a mere patois, we are stating what was the effect on us of the system and methods of education to which we have referred. That effect was inevitable, or almost so. No boy could be educated on that system and fail to come out of a school a counterfeit Englishman. Educated under such a system, thousands of Scotch and Irish boys have grown up without knowing a dozen leading facts in the history of the land of their forefathers; without having

enough information about the origin of their own blood, to be able to form any idea as to why there exist the differences of thought and sentiment and point of view which they feel and know themselves and which make them feel vaguely, that they are, after all, another race.

Under such conditions one result was almost inevitable. We adopted the English idea; we sneered at the poor, whipped French. We boasted English boasts; and we swallowed the arrogant assumption that in this Empire all languages must give way to English. Little Scotch and Irish boys were proud to call out "Waterloo" after a French boy; and little world-conquerors of 12 years could flap the old flag like an Ontario politician. All this gave us views—wrong ones.

We gave up these views, years ago. We have to thank a scholarly Presbyterian gentleman—a judge—for putting us on the right track. In conversation with him one day, we, in our ignorance, said to him that "all languages but English are doomed in the Empire." He gently hinted to us that before making such sweeping statements, we had better look up the record of our own race in that matter.

When we started to act on his advice we found, and were much ashamed, that our knowledge of Irish history was entirely superficial; and that our main idea concerning it was altogether wrong.

We had always thought that the seven hundred year struggle—(you remember what the little New York Irish boy wrote in school—"What do you know about the conquest of Ireland?" "It began," said he, "in 1172, and it is still going on.")—that this seven century struggle was political, national and religious. We found that it was all that, but more; much more; that it was social as well; that the battle-ground was not only on nationality, merely as a difference of race or nation; but on nationality with all that goes to make up nationality; on all the things that make the Celt different from the Saxon; on custom, on tradition, on sentiment; on racial individuality; on the Celtic unit, the Clan, with its small individual ownership, now coming again to pass; on language; on the grand old Gaelic.

These are the things the Celts fought for; and had they not had to fight for them; had the English been wise enough not to attack them on these grounds; had they been wise enough to rely on gradual amalgamation; then, saving God's Providence, there would be few Irish or Scotch Catholics in the world to-day; or at least, the inroads of heresy would have been so great, the results of mixed marriages so ruinous, that we should indeed have little cause to boast of how we preserved the faith.

We found that the language played a tremendous part in holding Catholic Ireland together under the lashing storms of centuries of attempts at fusion by coercion; an idea not yet abandoned in some places in this Empire.

The fact that three-quarters of a million people still speak Gaelic in Ireland, and a quarter of a million in Scotland was a revelation to us. Using that as a starting point we endeavoured to form an idea of the part played by Gaelic in the furious persecution of the 17th and 18th centuries. It is beyond question that in those terrible times the Celts found their language a very great sustaining force; an unifying force; a mean of preserving their faith.

Their priests preached in Gaelic. They spoke it in their homes. Their folklore was in Gaelic. Their traditions were in Gaelic. Gaelic was the article of expression for the separate, independent, nationality to which they clung. It is a mistake to suppose that all languages are the same to all people; that is to ignore the very origin and foundation of languages.

By way of such considerations we came to understand the point of view of our French-Canadian co-religionists. We came to doubt whether uniformity of language was as axiomatic as we had supposed.

We are now thoroughly convinced that such uniformity is not necessary; that it is extremely doubtful if it be desirable; that if it be desirable, its desirability remains yet to be proven in Scotland, Wales, Ireland, Malta, India and South Africa, which are all frankly and officially bilingual; that, if it be desirable at all, there is but one way for it to be brought about, and that is by natural course of time and events; without coercion, direct or indirect. To bring about such uniformity in any other way would be to do much harm for a very doubtful and problematical good.

We no longer smile when we hear French Canadian bishops and priests say that the French language must be preserved in the interests of the preservation of the faith. We used to smile. But we know now that the past attitude of the bishops and priests of Ireland was the same; and it is, to a considerable extent, the same yet.

En FÉVRIER — *Nos forces nationales :*

FRATERNITÉ FRANÇAISE

par OMER HÉROUX